



# Lettre de mon village

PRIGNAC ET MARCAMPS

MAI 2016

Site Internet:  
[www.prignac-et-marcamps.fr](http://www.prignac-et-marcamps.fr)



**FÊTE DE LA RÉSISTANCE**  
**DIMANCHE 10 JUILLET 2016**



## SOMMAIRE

- P 1 Fête de la résistance**  
**TAP : appel aux bénévoles**  
**Avis au propriétaires fonciers**
- P 2 / 3 Réunion du Conseil Municipal**
- P3 Infos Gardon Marcampois**
- P 4 Inscription école**  
**Infos Judo Club**
- P 5 Défibrilateur**
- P 6 Course Cycliste**  
**L'Association du Patrimoine**
- P 7 Mission Local**  
**Bibliothèque Municipal**

Annexes : fête locale : programme

Il y a 70 ans, un petit groupe de résistants locaux réceptionnaient des armes parachutées par Londres et les cachaient au fond d'une carrière.

Traqués par la Gestapo, ils trouvaient refuge dans une carrière voisine. C'est en souvenir de ces moments de l'histoire de Saint Laurent D'Arce que nous nous retrouverons ce jour là.

### Programme

9 h 50 : rassemblement devant la Mairie de Saint-Laurent d'Arce.

10 h : dépôt de gerbe au monument aux morts de Saint Laurent d'Arce.  
Allocutions des personnalités

10 h 30 : passage au cimetière de Saint Laurent d'Arce. Recueillement sur les tombes des résistants locaux.

11 h : prise de parole à la stèle de Prignac et Marcamps, sur le lieu où furent parachutées les armes venant de Londres.

12 h : vin d'honneur à la Mairie de Prignac et Marcamps.

Cette commémoration sera suivie d'un banquet à la salle des fêtes de Saint Laurent d'Arce. La manifestation sera animée par l'harmonie de Saint André de Cubzac.

## RYTHMES SCOLAIRES

### APPEL AUX BENEVOLES

Les rythmes scolaires sont mis en place à Prignac et Marcamps avec notamment les NAP (Nouvelles activités Périscolaires). Il s'agit de proposer aux enfants un temps facultatif de détente et de découverte d'activités.

Ces NAP auront lieu le mardi de 13 h 30 à 14 h 45 et le vendredi de 15 h 15 à 16 h 30 hors vacances scolaires.

Toutes les personnes volontaires qui ont un peu de temps à consacrer aux enfants de façon ponctuelle ou régulière, qui veulent contribuer à leur bien être peuvent rejoindre l'équipe pédagogique.

N'hésitez pas à contacter la Mairie ☎ 05..57.68.44.44.  
ou au ☎ 07.89.81.19 52



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## Avis au propriétaires fonciers

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous informer que Monsieur GADAL Laurent, technicien-géomètre du Pôle topographique de la Gironde (branche Libourne) procédera aux travaux de mise à jour du plan cadastral de notre commune du 25 mai au 29 juillet 2016.

Dans le cadre de leurs fonctions, les géomètres peuvent être conduits à accéder dans des lieux privés. Afin de prévenir tout malentendu, ils sont dotés d'une carte professionnelle ainsi que d'une copie de l'arrêté préfectoral relatif aux travaux de conservation cadastrale.

Le Maire, Michel GAILLARD



## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL : Séance du 29 Avril 2016

L'an deux mil seize, le 29 avril à 19 heures, s'est réuni sous la présidence de Michel GAILLARD, Maire, le Conseil Municipal de la Commune de Prignac et Marcamps.

**PRESENTS** : M GAILLARD, M MOUCHAGUE, Mme LANDE, M GATARD, M VEYSSIERE, Mme GOGUERY, M BETEILLE, Mme ANDRIEU, M MONTEIL,

**ABSENT (s) EXCUSE (s)** : Mme DUBEDOUT, Mme LEVREAUD, Mme BOUCHET (pouvoir à MR GAILLARD)

**ABSENT** : M GRANCHERE

**Secrétaire de séance** : Hervé BETEILLE

**Date de la Convocation** : 27/04/2016

Le compte rendu du 06/04/2016 et du 11/04/2016 sont adoptés à l'unanimité.

Mme LALDANDE signale que sa question posée au sujet de la cantine au dernier conseil municipal était sur le devenir des produits bio.

### **AMENAGEMENT D'UNE STRUCTURE SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE A VOCATION DE BIBLIOTHEQUE : DEMANDE DE PROROGATION DE VALIDITE DES SUBVENTIONS AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL ET DE L'ETAT(DETR)**

Monsieur le Maire rappelle que le Conseil Départemental a attribué une subvention de 26 935 € pour les travaux d'aménagement d'une structure scolaire et périscolaire à vocation de bibliothèque municipale et que l'état (DETR) nous a accordé une subvention DETR de 46 602.47€. Les travaux n'étant toujours pas commencés à ce jour, il convient de solliciter, auprès du Conseil Départemental ainsi que de la Préfecture de la GIRONDE une demande de prorogation de ces subventions.

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte cette demande de prorogation et autorise Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires à ces prorogations.**

**En exercice : 13**

**Présents : 9**

**Pour : 10**

**Contre : 0**

**Abstention :**

### **QUESTIONS DIVERSES.**

**Subvention accordée** : Mr VEYSSIERE est surpris et demande pourquoi la somme de 300 € est allouée à la Vaillante Musique.

Monsieur le Maire lui répond que la Vaillante Musique effectue deux représentations par an (commémoration du 08 mai et 11 novembre) et qu'auparavant un concert était organisé chaque année.

M VEYSSIERE demande pourquoi l'association « les petits mammoths n'a pas de subvention.

Monsieur le Maire répond qu'une aide de 2000 € a été allouée aux écoles pour le voyage des écoles à BISCAROSSE.

**Commission des finances** : Monsieur le Maire précise que le montant a été voté par le Conseil Municipal en date du 12 janvier 2016, en commission des finances et voté par le Conseil Municipal lors du vote du budget.

M VEYSSIERE demande si un bilan financier est demandé à chaque association.

Le Maire rappelle que la commission des finances propose et accorde des subventions et qu'elles sont votées en conseil municipal lors du vote du budget.

M VEYSSIERE demande si ces bilans sont étudiés.

Monsieur le Maire répond que les subventions sont décidées en commission des finances et que sans les bilans aucune subvention ne serait accordée. Il précise que ces bilans sont consultables en mairie.

M VEYSSIERE demande quand le deuxième véhicule sur la place des écoles va être enlevé.

Monsieur le Maire répond que la place des écoles est publique. Il demande à MR VEYSSIERE de s'en occuper comme il a déjà fait par le biais de la gendarmerie.

M MOUCHAGUE demande où en est le stop du chemin des carrières ?

Le Maire répond qu'une enquête est effectuée par M VEYSSIERE et MME LEVREAUD auprès des riverains qui ont sollicité une circulation à sens unique sur les Chemins de Cabiraud et de la Pourquaude.

M MOUCHAGUE demande quand la ligne téléphonique de la mairie va être rétablie.

Le Maire signale qu'il rencontre de gros problèmes avec le nouveau prestataire et qu'une procédure judiciaire est en cours.

Mme ANDRIEU signale que le panneau « Baignade Interdite » de la cressonnière a été jeté dans le lavoir.

M MOUCHAGUE demande si un passage piéton pourrait être mis au niveau de l'arrêt de bus à la maison carré.

Le Maire signale qu'il va se renseigner auprès du centre routier départemental pour avis. Le Maire précise que l'on ne peut pas faire ce que l'on veut sur une route départementale en dehors de l'agglomération.

Le maire informe le conseil municipal qu'il a reçu un courrier de l'ALBS concernant le traditionnel tournoi de son école de football, destiné aux licenciés de 6 à 11 ans dont 20 enfants de la commune sont concernés. L'association sollicite la commune pour l'octroi d'une aide financière. Le maire propose de revoir ce sujet lors d'une prochaine réunion.

SEANCE LEVEE A 19 HEURES 16

*Organisé par Le Gardien Marcampoï*

# *Repas Dansant de la pêche*

*Samedi 25 Juin 2016*

*A 19h30 à la salle des fêtes de*

*Prignac et Marcamps*



*Au Menu : Apéritif*

*Farandole de Charcuteries*

*Moules Marinières frites*

*Salade - Plateau de fromages*

*Assiette de gourmandise - Café*

*Vins*

*Réservations : 06.xx.xx.xx.xx. 17 € Adultes - 7€ Enfants - 12 ans*

*Date limite d'inscription le 19 Juin. Cette soirée sera clôturée par le tirage d'une tombola*

**ECOLE MATERNELLE & ELEMENTAIRE DE PRIGNAC ET MARCAMP**  
**RENTREE SCOLAIRE : INSCRIPTION 2016 / 2017**



**Procédure pour inscrire un élève**

Seuls doivent être inscrits :

Les enfants nés dans l'année civile 2013

Les enfants déjà scolarisés qui arrivent d'une **autre commune**

L'inscription n'est pas à renouveler tous les ans.

**Pour inscrire un enfant, il est indispensable de se rendre tout d'abord à la Mairie,**  
avec le livret de famille - le carnet de santé - 1 pièce d'identité - un justificatif de domicile

**Pour les enfants déjà scolarisés dans une autre commune:** le certificat de radiation délivré par le directeur de l'école précédemment fréquentée, ainsi que le livret scolaire de l'enfant.

A l'issue de ses démarches, La Mairie délivrera un certificat d'inscription à l'école.

Après être passé par la Mairie, il faut prendre contact avec la directrice de l'école maternelle et/ou élémentaire.

**Contact école**

Prendre contact avec la Directrice de l'école: appeler uniquement le lundi de 9h à 16h ou le mardi après-midi de 12h à 17h

☎ 05.57.68.44.68

Vous devrez fournir les documents suivants à l'école :

- Le certificat d'inscription de la Mairie - Le livret de famille- Le carnet de santé -
- \* Une réunion de présentation générale (avec visite de l'école) vous est proposée le 13 juin à 17h30

**JUDO CLUB**

Cette fin de saison, l'association de Judo, affiliée à la **Fédération Française de Judo**, a organisé le traditionnel **passage de grade** qui symbolise l'engagement et les progrès accomplis tout au long de la saison sportive par les judokas.

Les judokas sont toujours pressés de démontrer toutes les techniques de judo apprises et les progrès réalisés. Mais ils sont aussi inquiets à l'idée de cette épreuve qui leur permettra, s'ils ont été assidus toute l'année, d'obtenir la ceinture supérieure.

**La remise des ceinture un moment très attendu !**



Moment très attendu que l'annonce des résultats, jeudi 4 juin dans le dojo. Pour cette séance particulière, judokas et parents se sont retrouvés au dojo pour célébrer la remise de la nouvelle ceinture aux jeunes judokas.

Avec la remise cette remise, tant convoitée par nos jeunes judokas, est venu s'ajouter une démonstration de judo et jiu-jitsu sur le thème de « Star Wars » réalisé par le Professeur du club et son partenaire, pour le plus grand plaisir de tous !

La remise des récompenses du traditionnel challenge du « Fair Play » ont récompensé nos judokas qui ont respecté les valeurs importantes du code moral du Judo.

La soirée c'est terminée par le verre de l'amitié avec les enfants et parents et des élus de la municipalité.

## INSTALLATION D'UN DEFEBRILATEUR

Environ 50 000 personnes, en France, décèdent, chaque année des suites d'une fibrillation cardiaque. Il s'agit d'une « urgence absolue » puisque l'on ne dispose que de quelques minutes pour réagir. À défaut, les fonctions vitales sont gravement altérées et le décès survient.

L'installation de défibrillateurs cardiaques entièrement automatiques sur l'ensemble de notre commune permet donc d'accroître considérablement les chances de sauver les victimes à condition, bien entendu, que les appareils soient disponibles, facilement accessibles et connus du grand public. Toute personne sans formation particulière est apte à utiliser cet appareil conformément au décret du 4 mai 2007 (n° 2007-705).

L'expérience nord-américaine montre que le taux de survie, en la matière, est directement proportionnel au nombre d'appareils installés. Aux États-Unis, 26 % des personnes victimes de fibrillation, hors domicile, sont sauvées. 3 à 5 % en France... Notre retard est donc considérable.

Nous possédons un défibrillateur Cardiaque dans la salle des fêtes mais qui est accessible seulement quand celle-ci accueille du public. Nous avons donc procédé à l'acquisition d'un nouveau Défibrillateur Cardiaque mis à disposition 24h/24h, 7 jours sur 7. Cet appareil entièrement automatique peut être utilisé par le grand public et ne requiert pas de connaissance médicale particulière. Autonome et portable, cet équipement médical dispose d'un logiciel intégré qui reconnaît les troubles du rythme cardiaque nécessitant une défibrillation. Une fois l'appareil allumé, il suffit de suivre les instructions vocales. Il est très important que la prise en charge de la victime soit effectuée dans les plus brefs délais suivant l'arrêt cardio-respiratoire.

L'installation du DAE (Défibrillateur Automatique Externe) a été faite en début de semaine. C'est le cabinet médical qui a été retenu par le Conseil Municipal pour cette implantation, le défibrillateur se trouve sur la façade extérieure du bâtiment.

Une information sur son utilisation a été dispensée auprès d'une douzaine de personnes du tissu associatif de notre commune. Une prochaine formation aura lieu pour le personnel communal, les enseignants...Le DAE « Zoll » est cependant d'ores et déjà opérationnel et prêt à l'emploi.



## Attention notez bien, la chaîne de survie :

La défibrillation constitue un maillon essentiel de la **chaîne de survie**.

Celle-ci consiste en une série de quatre maillons qui procurent aux victimes d'urgences médicales les meilleures chances de survie.

Ces maillons sont les suivants :

- **Appel** rapide aux services pré-hospitaliers d'urgence (composez le 15)
- **Massage cardiaque** rapidement entrepris
- **Défibrillation** précoce

Soins médicalisés rapides (rendus possibles grâce à l'appel au 15)



Tous les maillons de la chaîne de survie sont importants afin de réduire la mortalité et l'invalidité attribuables aux maladies cardiovasculaires.



## COURSE CYCLISTES " PRIX DE LA MUNICIPALITE "

**Dimanche 19 juin 2016**

**Départ de la salle des mariages a 13H00**

Nous avons besoin de bénévoles pour assurer la sécurité aux différents carrefours afin que la course se déroule dans de bonnes conditions.

Alors venez nous rejoindre !

Pour tous renseignements, vous pouvez nous contacter au 06 76 60 56 79

Sportivement ,

Mr DORRONSORO,

Président du vélo club de Prignac et Marcamps « Les pachydermes »

### Association de Sauvegarde du Patrimoine de Prignac et Marcamps.

C'est le 14 mai 2016, en l'église Saint Pierre qu'ont été célébrés l'accrochage et la bénédiction de deux œuvres d'art exceptionnelles : le tableau gigantesque peint par Léontine Tacussel, « Sainte Amélie, reine de Hongrie » et une statue en bois de Jésus-Christ en croix. Le tableau, dans un état de dégradation avancé et oublié dans une pièce annexe de l'église était voué à une disparition certaine. Présentant de nombreux accrocs, altéré par des champignons microscopiques, encrassé par la poussière, son sauvetage s'avérait urgent. Il en allait de même pour le cadre, attaqué et dévoré lentement mais sûrement par les insectes et autres termites.



Le Christ, entièrement réalisé en bois, nécessitait un nettoyage important afin de retrouver les couleurs premières pour une nouvelle mise en peinture. Il fallait également effacer et réparer les altérations causées par les ravages dus au temps, dont une main qui avait perdu bon nombre de ces doigts...

Nous avons la chance d'avoir sur notre commune, deux habitants, membres de notre association, qui maîtrisent parfaitement les techniques de restauration d'œuvres d'art. Spontanément, Barbara et Casimir Kania, ont proposé leurs services, de manière bénévole et après de longs mois de travail, le résultat est stupéfiant. Nous avons auparavant demandé auprès d'autres restaurateurs, de nombreux devis qui chaque fois se montaient à plusieurs dizaines de milliers d'euros. Sommes affolantes et qui allaient bien au-delà de nos modestes moyens. C'est donc un magnifique cadeau que Barbara et Casimir offrent à la commune, à la population actuelle et aux générations futures. L'Association de Sauvegarde du Patrimoine a financé quant à elle tout le matériel nécessaire (peintures, vernis, bois, fixations...) et procédé aux installations techniques.

Nous tenons ici à remercier la municipalité pour le prêt du camion et la mise à disposition d'un chauffeur pour le transport du tableau vers l'atelier de restauration ainsi que pour le prêt et l'installation de l'échafaudage indispensable à l'accrochage à plus de quatre mètres de hauteur.

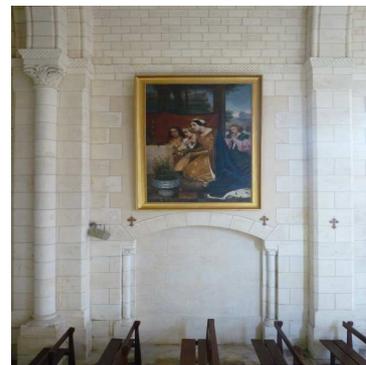
**Descriptif du tableau :** il s'agit d'une scène de prière, représentant Sainte Amélie. Réalisé en 1845, cette œuvre est une copie agrandie d'un tableau de Paul Delaroche commandé en l'honneur de la Reine des Français, Marie-Amélie d'Orléans, née Bourbon-Sicile, épouse du Roi Louis-Philippe. Notre travail de recherches nous a menés jusqu'aux Archives Nationales à Paris et nous a permis de mieux comprendre à quel point cette image avait été reproduite sur des supports et dans des lieux aussi nombreux que variés.

Par le plus grand des hasards, la chaîne de télévision anglaise, la BBC Art, travaillait sur cette même représentation, dont l'original se trouve peut être au Royaume Uni. Son travail d'investigation les a orienté vers notre site internet (<http://patrimoineprignacmarcamps.wpweb.fr>) et elle a souhaité nous rencontrer rapidement afin de compléter sa banque de données scientifiques, historiques et culturelles.

Nous tenons à remercier l'abbé Thierry Gouze qui a accordé toutes les autorisations nécessaires pour installer, modifier les emplacements des œuvres et filmer dans ce cadre de reportage culturel. Il a ensuite béni les œuvres en ayant cette phrase remarquable : «... Le Beau attire ... ».

Un vin d'honneur offert par les membres de l'Association a été servi, dès la fin de la cérémonie, à l'assemblée très nombreuse venue assister à cet office.

A très bientôt pour notre prochaine action : l'inauguration du calvaire de Cazelles.





La Mission Locale Haute Gironde accompagne les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire, démarches sociales et professionnelles.

Elle intervient dans les domaines de l'orientation, la formation, l'emploi, le logement, la mobilité, la santé et l'accès aux droits.

"J'ai des objectifs, je suis contente" Victoria 21 ans, à Bourg-sur-Gironde :

Quelle était votre demande ?

« Je voulais surtout me renseigner sur les stages que je pourrais faire dans les domaines de la vente, de la coiffure et de la petite enfance. »

Avez-vous été prise en charge de manière globale ?

« Oui complètement ! Ma conseillère m'a aidé pour les stages, les formations, les recherches d'emplois, elle m'a aussi aidé pour que je puisse passer mon permis. [...]"

Maintenant quel regard portez-vous sur votre situation ?

« Je suis un peu plus rassurée parce que je vais passer mon permis bientôt. Du coup je me dis que ça va m'ouvrir plus de possibilités, je vais m'inscrire à une formation petite enfance. J'ai des objectifs, je suis contente »

Victoria a obtenu son permis. Elle a démarré une formation pour affiner son projet professionnel.

Mission Locale de la Haute Gironde

- Antenne de Bourg-sur-Gironde

8 au Mas 33240 Bourg-sur-Gironde

Tél. : 05 57 68 33 37

[www.mlhautegironde.org](http://www.mlhautegironde.org)



## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE en gestion associative

Association  
« PLAISIR DE LIRE »



### Les nouveautés sont arrivées ....

Devenir femme au sein du triangle familial, Les secrets du Vatican, Fragments d'un siècle, Petites mésaventures dans la nature, Le grand départ pour la petite école, Mysti et Mingus, L'homme au chapeau, On ne joue pas avec la nourriture, Chuuutt!!, Des ailes dans le dos, La lune perdue, La clé verte, Le petit truc bleu, La graine de Fanchon, Chat fait quoi ?, De fil en aiguille, Marius le coq, Tandem, Réunis, La Haine du lundi, ....

### Et bien d'autres ... Venez consulter nos 102 nouveautés ....



*L'été approche !!!*

*Fermeture estivale du 12 juillet au 19 août 2016.*

**Horaires d'ouverture :**

**Mardi de 17h00 à 19h00**

**Mercredi de 16h00 à 18h00**

**Vendredi de 16h30 à 18h30**



*Les bénévoles et membres du bureau vous attendent nombreux.*

Rejoignez-nous sur : <http://mabib.fr/plaisir-de-lire>

Contactez-nous par courriel : [plaisirdelireprignacetmarcamps@gmail.com](mailto:plaisirdelireprignacetmarcamps@gmail.com)

**LES ARTICLES DE LA PROCHAINE PARUTION DEVRONT ÊTRE REMIS PAR  
LES ÉCOLES ET LES ASSOCIATIONS POUR LE MERCREDI 24 JUIN 2016  
Contact : [lettredemonvillage@orange.fr](mailto:lettredemonvillage@orange.fr)**

Imprimé par nos soins